

ESSEY
N°3 MAG

**OCTOBRE
/
DÉC 24**

Retrouvez-nous
aussi sur le site :
esseyesnancy.fr



DOSSIER
Essey
solidaire

: SOMMAIRE



04.
En bref

06.
Du tac
au tac



07.
Le dossier
Essey solidaire



14.
Éc(h)o • Gestes

15.
L'agenda

19.
Interview



20.
Vie municipale

25.
Léo Lagrange

26.
Vie associative

28.
Tribune

30.
On joue ?

Le mot du maire

Chères Ascéennes, chers Ascéens,

Le dossier thématique que votre magazine municipal propose ce trimestre est consacré à la solidarité.

La solidarité, une notion qui concerne tout le monde ; car les autonomes d'aujourd'hui seront peut-être dépendants demain et se féliciteront alors de l'existence de circuits d'aide et de prise en charge efficaces, empathiques et humains.

Dans le service public, la solidarité est certes principalement dévolue au Centre Communal d'Action Sociale, mais elle traverse bon nombre de dispositifs municipaux et s'inscrit aussi, entre autres, dans les préoccupations du champ associatif.

La solidarité s'exerce auprès de populations différentes. On pense prioritairement aux seniors, en particulier les plus vulnérables, qui font l'objet de toutes les attentions pour leur offrir les meilleures conditions de vie possibles.

Les familles, notamment les familles monoparentales, apprécient d'être épaulées, accompagnées, selon les vicissitudes et difficultés – passagères ou durables – auxquelles elles peuvent être confrontées.

Les personnes en situation de handicap doivent pouvoir évoluer sans entrave dans leur ville et trouver autant que de besoin les interlocuteurs et les relais qui leur facilitent la vie. Des parcours professionnels peuvent se trouver interrompus, pour des raisons diverses. Le retour à l'emploi, la formation, la prévention, les aménagements de poste sont autant d'actions solidaires qui prennent en compte les accidents de parcours et apportent des solutions.

Notre jeunesse, nos enfants, nos ados, méritent également de bénéficier de dispositifs qui puissent leur fournir des atouts pour réussir leur entrée dans leur vie de jeunes adultes.

La mairie et son CCAS, toujours et attentifs et mobilisés sur le volet solidaire du service à la population, sont efficacement secondés par de nombreuses associations de bénévoles qui, par définition, se dévouent sans compter au bien-être de tous leurs concitoyens. La qualité du vivre ensemble ne peut se concevoir que dans une ambiance sereine et bienveillante,



dans un esprit de partage, de collaboration et de communication entre entités, structures et services sociaux, publics comme privés, au premier rang desquels la Caisse d'Allocations familiales est un indéfectible partenaire.

Sous le signe de cette belle solidarité collective, je vous souhaite à tous une bonne reprise d'activités post-estivales et automnales.

Michel BREUILLE
Maire d'Essey-lès-Nancy



Octobre-novembre-décembre 2024 : Magazine d'information de la ville d'Essey-lès-Nancy

Directeur de publication : Michel Breuille

Comité de rédaction : Pascal Laurent, Gilles Sapirstein, service communication

Rédaction : Isabelle Chopat, les élus et services municipaux

Réalisation : Service communication

Impression : La Nancéienne d'Impression

Dépôt légal : Essey Mag ISSN 3038-1851

Crédits photos : Service communication Essey - Associations

Adobe Stock - Ludovic Walter Hazard

Pour contacter la rédaction :

- service-communication@esseylesnancy.fr

- www.esseylesnancy.fr/contact

- Mairie d'Essey-lès-Nancy

Place de la République

54270 Essey-lès-Nancy



Complexe sportif du Grémillon

26 juillet



Semaines olympiques et paralympiques

Labellisée « Terre de jeux 2024 », le cœur de la ville d'Essey-lès-Nancy a battu comme celui de l'ensemble de la France au rythme des Jeux Olympiques et Paralympiques cet été. Du 22 au 26 juillet, les Ascéens âgés de 7 à 77 ans et plus ont été accueillis au complexe sportif du Grémillon pour profiter d'animations dédiées aux sports collectifs mais aussi à des découvertes telles que le hockey sur gazon. Puis, du 26 au 30 août, alors que la capitale accueillait les Jeux Paralympiques, différentes associations sportives se sont mobilisées autour du service des sports pour proposer chaque jour une séance découverte dédiée à un sport, de la boxe au baseball en passant par le football américain ou encore le handfauteuil.



Jardin d'Adoué

18 juillet



Sortie intergénérationnelle au Jardin d'Adoué

Dans le cadre d'Anim' ton quartier, les petits Ascéens et leurs aînés ont partagé une sortie intergénérationnelle au Jardin d'Adoué. Tous se sont rendus en bus à la pépinière située à Lay-Saint-Christophe et ont profité ensemble du charme des lieux. L'initiative a rencontré un grand succès et plus aucune place n'était disponible dans le bus !



Parc Maringer

31 août



Forum des associations et accueil des nouveaux habitants

Comme chaque année, les associations ascéennes étaient réunies le samedi 31 août de 10h à 12h30 au parc et au sein de la salle Maringer pour présenter leurs différentes activités et répondre aux questions des visiteurs. Différentes animations ont rythmé ce moment convivial toujours très apprécié de tous. Sport, culture, loisirs, solidarité... les associations ascéennes œuvrent dans de très nombreux domaines.



Village Olympique
Parc Maringer - 23 juin

: DU TAC AU TAC

Régulièrement, sur les réseaux sociaux, lors de réunions publiques ou encore au détour d'une rencontre, vous interpellez les élus sur des sujets qui vous touchent ou des questions que vous vous posez. Ils vous répondent en toute transparence, à travers cette rubrique.
Pascal Laurent, premier adjoint, se prête à l'exercice.

Dépôts sauvages

« Pourquoi la mairie tarde-t-elle à débarrasser les déchets qui sont stockés en dehors des molochs au pied de mon immeuble ? »

Votre question est intéressante, car elle permet de lever quelques idées reçues, et si on peut faire l'économie de quelques absurdités qui circulent sur les réseaux sociaux, la qualité du vivre ensemble et l'intelligence collective auront fait un grand pas.

D'abord, les incivilités qui tendent à se multiplier sur le territoire, et qui consistent à considérer les molochs comme un déchetterie, avec des dépôts sauvages à côté des containers, sont passibles d'amendes. Cette situation est anormale et doit être combattue par tous, y compris les habitants eux-mêmes, qui sont légitimes à faire des remarques aux auteurs de trouble.

Ensuite, même sur l'espace public, le ramassage des déchets ne relève pas des missions de la mairie, mais de la Métropole, qui en a confié la responsabilité à un délégataire, en l'occurrence à la Rimma, agence de Veolia.

Enfin, tout dépend de l'implantation des molochs ; s'ils sont sur une emprise foncière privée, et dans votre cas en pied d'immeuble, leur entretien et le respect de leur utilisation relèvent de la responsabilité du bailleur. Il faut noter que leur accessibilité par les camions de ramassage doit aussi être garantie en toute sécurité, condition sine qua non pour que l'enlèvement puisse être effectué. Le stationnement doit parfois être réglementé en conséquence pour ne pas gêner les manœuvres, et toutes les mesures doivent être prises pour faire respecter les interdictions de stationner. Il n'en reste pas moins que, le cas échéant, il faut bien procéder à l'enlèvement de ces indésirables encombrants. Si vous avez suivi les explications qui précèdent, cette tâche incombe donc tantôt au bailleur, tantôt à la Métropole. Si les incivilités peuvent être signalées à la mairie, qui s'en fait le relais auprès de ses partenaires concernés, il ne relève jamais de sa responsabilité d'effectuer le nettoyage. Si exceptionnellement elle est amenée à le faire, c'est en dernier recours et par mesure de salubrité publique.

Brocante

« La brocante, c'est bien joli, mais les riverains n'ont pas été prévenus, nos voitures sont restées bloquées toute la journée. Et pourquoi rouvrir les rues si tard ? »

Vous ne pouvez pas affirmer que les riverains n'ont pas été prévenus ! Des tracts ont été distribués dans les boîtes à lettres, des flyers ont été déposés sur les pare-brise, des panneaux de stationnement interdit ont été placés sur les trottoirs des artères concernées plusieurs jours à l'avance, l'information a circulé sur les panneaux électroniques, dans le bulletin municipal, via les réseaux sociaux, par la newsletter... Évidemment, il est toujours possible de passer au travers de l'info : mettre le bulletin municipal au panier sans le lire, jeter le flyer parmi d'autres paperasses, ne rien voir de l'affichage public, ignorer les panneaux... bref, ne pas s'intéresser à la vie de sa ville.

Mais faire le reproche d'un manque d'information est injuste et injustifiable.

La brocante d'Essey-lès-Nancy est un événement populaire très attendu, apprécié du public et fréquenté par des milliers de personnes. Hormis peut-être les nouveaux habitants, les citoyens d'Essey savent que, depuis 25 ans, la brocante a lieu le deuxième week-end de septembre.

Dans l'enceinte de la manifestation, aucune circulation de véhicules ne peut être autorisée, pour des raisons évidentes de sécurité. Dans certains cas bien précis, cette restriction peut être une gêne réelle, pour l'exercice d'une profession par exemple. Tout peut s'envisager et se régler à l'avance, dans la sérénité, la compréhension et le respect mutuels. Il suffit de participer à la réunion organisée par le comité des fêtes quelques jours auparavant, et venir exposer ses contraintes. Une solution sera toujours trouvée.

Il est inacceptable de s'en prendre le jour même au service de sécurité ou aux bénévoles du comité des fêtes pour manifester son mécontentement, parce qu'on réalise soudain qu'on s'est piégé soi-même par négligence... Quant à l'heure de réouverture des rues, elle est due à la nécessité de laisser le temps aux exposants de ranger leur stand et leur matériel, et aux services de nettoyage de ramasser les déchets et les bennes mises à disposition, et enfin d'assainir les rues, avant de laisser les véhicules pénétrer à nouveau sans risque dans le périmètre.

Rappelons encore que cette belle manifestation recueille des milliers de preuves de satisfaction, des usagers bien sûr, mais aussi des exposants, des commerçants, des bénévoles, des organisateurs, un enthousiasme que ne viennent pas ternir la poignée de perturbateurs contrariés qui n'ont pas su profiter de l'ambiance bon enfant de l'événement. L'an prochain peut-être ?

3 QUESTIONS À

Nadine Cadet

*Adjointe à l'accès aux droits,
aux solidarités et aux seniors*



1. Pouvez-vous définir la notion de solidarité à l'échelle de la ville d'Essey-lès-Nancy ?

Attachée aux valeurs de solidarité, la ville d'Essey-lès-Nancy œuvre pour une société plus juste. Protéger les habitants, répondre aux besoins de chaque génération, réduire les inégalités, garantir l'accès aux droits font partie de ses priorités. L'action sociale est au cœur des préoccupations de la commune, dans le respect du bien-être de tous et du mieux vivre ensemble. L'action sociale repose en premier lieu sur une volonté et un projet politique. L'enjeu est de prévenir les exclusions causées par les difficultés de l'existence, d'assurer la cohésion en faisant jouer toutes les solidarités et en ne laissant personne à l'écart. Tous les publics peuvent trouver dans l'action municipale des services qui répondent à leurs besoins, notamment à travers le centre communal d'action sociale (CCAS).

2. Comment mettre en œuvre et coordonner la solidarité au-delà des dispositifs légaux ?

La mise en œuvre de la solidarité au sein de la commune implique des choix en termes de ressources humaines (embauche de travailleurs sociaux au sein du CCAS) et de ressources budgétaires permettant

d'apporter un secours au plus grand nombre d'Ascéens sous forme d'aides financières et/ou d'accompagnement humain. Les prestations d'aide sociale légale sont destinées à compenser certains déséquilibres financiers qui peuvent être dus à la maladie, à la vieillesse ou aux handicaps des personnes. Les aides sociales légales présentent un caractère obligatoire, elles sont directement liées aux transferts de compétences de l'État. Les aides extra-légales des mairies se composent d'aides financières ou d'aides en nature. À titre d'exemple, il peut s'agir du portage des repas, d'une contribution pécuniaire pour faire face à des frais exceptionnels, pour régler une facture d'énergie, pour alléger le montant de la téléassistance... La situation et les difficultés rencontrées par chaque bénéficiaire sont prises en compte. Ce sont donc des aides individualisées et attribuées au cas par cas.

“L'enjeu est de prévenir les exclusions causées par les difficultés de l'existence, d'assurer la cohésion en faisant jouer toutes les solidarités et en ne laissant personne à l'écart.”

3. Quel rôle les associations peuvent-elles endosser en appui de la municipalité au sujet de la solidarité ?

Convaincue que la solidarité doit s'exercer collectivement et forte d'un réseau associatif de plus de 80 associations s'inscrivant dans celui de la Métropole, la ville peut s'appuyer sur un certain nombre d'entre elles dans le domaine social et de l'entraide. À partir de l'identification partagée de difficultés spécifiques, par la mobilisation sociale et la défense de revendications, les associations contribuent à la mise en avant de causes et de publics dits « invisibles ». Quelques exemples de partenariat actif entre la commune et les associations: lutter contre l'isolement des seniors, aider les enfants en difficultés scolaires, apporter un accompagnement technique et de soutien des publics fragiles, mettre en place des actions adaptées aux seniors ou aux personnes en situation de handicap, lutter contre la précarité alimentaire, favoriser l'accès aux droits, etc.

: SOLIDARITÉ

Le CCAS : soutien de proximité au service de tous

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) de notre commune est bien plus qu'une simple institution. Véritable pilier de la solidarité locale, il œuvre chaque jour pour soutenir et accompagner les habitants, en particulier les plus vulnérables. Mais comment fonctionne cet acteur de la vie sociale, et en quoi peut-il vous être utile ?

Un acteur-clé de l'action sociale

Le CCAS est un établissement public de proximité, conçu pour répondre aux besoins spécifiques de notre territoire. Sa mission ? Animer une dynamique de solidarité, en intervenant en complément des services sociaux départementaux. Il est là pour aider, conseiller et orienter tous ceux qui en ont besoin.

Des missions variées pour chaque étape de la vie

Les actions du CCAS sont multiples et s'adaptent aux besoins des habitants, quels que soient leur âge ou leur situation.

- **Accompagnement social :** que vous rencontriez des difficultés financières, des problèmes de logement ou que vous ayez besoin d'aide pour accéder à vos droits sociaux, le CCAS est là pour vous. Un soutien personnalisé est proposé à chaque personne, afin de trouver des solutions concrètes.

- **Aide aux seniors :** le CCAS accompagne les seniors dans toutes les démarches favorisant le maintien à domicile, tels que l'aide à domicile, la téléassistance ou encore l'organisation d'activités pour rompre l'isolement.

- **Soutien aux familles :** le CCAS propose divers dispositifs, notamment par le biais d'une épicerie solidaire qui permet aux familles en difficultés financières de faire leurs courses à moindre coût. De plus, des temps conviviaux parents-enfants sont organisés pour renforcer les liens familiaux et offrir des moments de partage.

- **Accompagnement des personnes en situation de handicap :** le CCAS se mobilise pour accompagner les personnes en situation de handicap et leurs familles dans les démarches administratives, en les orientant vers les partenaires spécialisés pour un suivi adapté à leurs besoins.

- **Insertion professionnelle :** en lien avec différentes structures spécialisées, il oriente les personnes en recherche d'emploi vers les organismes compétents, les aidant ainsi à retrouver un travail ou à se former pour de nouvelles opportunités.

Des projets ambitieux pour dynamiser notre commune

Le CCAS ne se limite pas à l'urgence sociale ; il anticipe, innove et s'engage dans des projets qui améliorent la qualité de vie de tous. Actuellement, plusieurs initiatives sont proposées :

- **Prévention santé pour les seniors**

Des ateliers sont organisés pour informer et sensibiliser nos aînés aux bonnes pratiques de santé, pour un vieillissement en toute sérénité.

- **Favoriser le départ en vacances des enfants**

Chaque enfant mérite de découvrir de nouveaux horizons. Le CCAS œuvre pour que le départ en vacances devienne une réalité pour tous.

- **Création d'un espace de vie sociale à Mouzimpré**

Ce nouveau lieu, en cours de développement, vise à renforcer le lien social dans le quartier, en offrant un espace de rencontre et d'activités pour les habitants.

Comment accéder aux services du CCAS ?

Vous avez besoin d'aide ou de conseils ? Rien de plus simple : vous pouvez vous rendre directement au CCAS rue des Basses Ruelles, téléphoner au 03 83 18 34 61, ou encore effectuer une démarche en ligne via le site internet de la ville.

Un accueil bienveillant pour tous

Quelle que soit votre situation, n'hésitez pas à pousser la porte du CCAS : l'accueil y est toujours bienveillant, et chaque démarche est traitée avec discrétion et respect.



: AVEC VOUS

Registre des personnes fragiles: un engagement quotidien

Le CCAS a mis en place un registre des personnes vulnérables. Ce dispositif, prévu pour les situations d'urgence telles que la canicule ou le grand froid, est bien plus qu'une simple formalité administrative. Il incarne l'engagement du CCAS envers les habitants les plus fragiles, offrant une protection continue tout au long de l'année.

Un outil essentiel, une vigilance constante

Si le registre des personnes vulnérables est d'abord un outil obligatoire pour recenser les personnes âgées, isolées, ou en situation de handicap, il permet surtout au CCAS d'assurer une vigilance active au quotidien. Au-delà des périodes de crise, ce registre sert de base à un suivi régulier, avec des appels téléphoniques fréquents pour maintenir un lien et détecter tout besoin d'accompagnement supplémentaire. Aujourd'hui, 50 habitants bénéficient de cette attention constante.

Inscriptions : simplicité et discrétion

Le registre est entièrement confidentiel et ouvert aux personnes âgées de 65 ans et plus, ainsi qu'à celles en situation de handicap ou reconnues inaptes au travail dès 60 ans. L'inscription est simple et peut se faire via un formulaire en ligne sur le site de la ville, ou en contactant directement le CCAS. Les proches, voisins ou membres de la famille peuvent également inscrire une personne qu'ils estiment vulnérable.

Pour toute inscription ou information, rendez-vous sur www.esseylesnancy.fr ou contactez le CCAS au 03 83 18 34 61.

Le CCAS lutte contre l'isolement des seniors

Pour lutter contre l'isolement des personnes âgées, le CCAS d'Essey-lès-Nancy a rejoint en 2016 l'association Monalisa, une initiative nationale destinée à renforcer le lien social avec les seniors les plus vulnérables.

Depuis 2017, le CCAS organise, grâce à son équipe citoyenne, composée de bénévoles, des visites de convivialité à domicile pour les personnes âgées isolées de la commune.

Ces visites, qui sont précédées d'une rencontre avec les seniors concernés, visent à créer des liens durables entre bénévoles et bénéficiaires. Le CCAS se charge non seulement de mettre en relation les bénévoles avec les personnes âgées, mais aussi d'assurer un suivi régulier de leurs échanges.

Actuellement, 10 seniors bénéficient de ce dispositif sur la commune, recevant régulièrement la visite de bénévoles. Cependant, les besoins restent importants. Mais 6 autres personnes, en quête de lien social, attendent encore de pouvoir rompre leur solitude.

Si vous souhaitez offrir un peu de votre temps et participer à cette initiative précieuse, rejoignez l'équipe citoyenne du CCAS. Votre engagement pourrait faire toute la différence pour les aînés de votre quartier.



Jeunesse au Plein Air

Le dispositif Jeunesse au Plein Air (JPA) est une initiative qui permet à tous les enfants et jeunes d'accéder à des vacances collectives et éducatives.

L'objectif est de faciliter le départ en vacances et en séjours collectifs pour les enfants et les jeunes, notamment ceux qui ne sont jamais partis en vacances. JPA 54 propose également aux familles une aide au 2^e départ, pour les enfants ayant déjà bénéficié du 1^{er} départ et souhaitant renouveler l'expérience.

Toutes les familles ascéennes peuvent en bénéficier. Le reste à charge des familles varie en fonction de son quotient familial et en fonction de la nature du départ (1^{er}, 2^e ou 3^e départ).

Depuis la signature de la convention, le dispositif JPA a permis à 64 enfants de la commune de partir en centre de loisirs.

Ce dispositif est soutenu par la Caisse d'Allocations Familiales de Meurthe-et-Moselle, le Conseil Départemental de Meurthe-et-Moselle, le Conseil Régional Grand-Est et les Collectivités partenaires du dispositif.



: COUP DE POUCE

Alléger vos factures d'eau

L'eau, bien que souvent moins coûteuse que le gaz ou l'électricité, peut représenter une charge significative pour certains ménages. Chaque situation financière peut devenir délicate, surtout en période de difficultés passagères.



Le CCAS dispose d'un fonds spécifique versé dans le cadre du Fonds de Solidarité Logement (FSL) de la Métropole du Grand Nancy. Ce fonds est destiné à aider les habitants en difficulté, qu'ils paient directement leurs factures d'eau ou que ces coûts soient intégrés dans leurs charges locatives.

Le dispositif vise à alléger cette dépense essentielle pour tous ceux qui en ont besoin.

Comment bénéficier de cette aide ?

Chaque demande est étudiée de manière individuelle par le CCAS, afin de proposer un soutien adapté à votre situation. Si vous êtes concerné, il vous suffit de contacter le CCAS, qui vous guidera dans les démarches à suivre et vous informera sur les conditions d'éligibilité à cette aide.

: ZOOM SUR

La Maison du Grémillon

Un espace de solidarité au cœur de notre commune

La Maison du Grémillon est un lieu incontournable de la solidarité locale. En plus d'offrir une activité de vestiaire et un accompagnement dans les démarches administratives numériques via le dispositif ANA, la Maison du Grémillon abrite une épicerie solidaire, coup de pouce indispensable pour de nombreuses familles.

L'épicerie solidaire : une aide précieuse pour les familles

L'épicerie solidaire de la Maison du Grémillon permet aux familles en difficulté d'accéder à des produits alimentaires et d'hygiène à des prix très réduits, souvent à 10% du prix en magasin.

Comment accéder à l'épicerie de la Maison du Grémillon ?

Pour accéder à l'épicerie solidaire, contactez le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS). Si votre situation budgétaire le justifie, le CCAS vous accordera cet accès.

Les paniers du Grémillon

Pour les familles bénéficiaires des minima sociaux, un coup de pouce peut être donné sous forme d'un panier gratuit, une fois par mois.

Les paniers sont confectionnés en fonction de la composition familiale, de l'âge des enfants de la famille, en fonction des produits disponibles, dans une logique anti-gaspi. Ils comprennent des fruits et légumes de saison, des produits d'épicerie traditionnels, des produits laitiers, des petites douceurs.

EN CHIFFRES

500

familles ont bénéficié de l'épicerie depuis son ouverture

143

personnes bénéficient des paniers distribués mensuellement

23,8

tonnes de marchandises ont été distribuées en 2023

30

bénévoles sont engagés au quotidien pour faire fonctionner l'épicerie



: DISPOSITIFS SOLIDAIRES

Sauveteurs Volontaires de Proximité

L'association Grand Nancy Défi'b a pour objectif d'améliorer le pronostic vital de l'arrêt cardio-respiratoire en rendant disponibles des Sauveteurs Volontaires de Proximité (SVP), des bénévoles formés aux massages cardiaques de premier secours et équipés de défibrillateurs.



Pour devenir SVP, il faut être majeur, s'inscrire au dispositif via le site grandnancydefib.fr et participer à une réunion d'intégration proposée par l'association.

Les participants sont formés aux gestes de secours et à l'utilisation de défibrillateurs. Les Sauveteurs Volontaires de Proximité interviennent sur demande des secours, Samu ou pompiers, en attendant qu'eux-mêmes arrivent sur les lieux.

Concrètement, une fois inscrits et formés, les SVP reçoivent des alertes via une application dédiée en cas d'arrêt cardiaque dans leur secteur. Les SVP assurent le massage cardiaque jusqu'à l'arrivée des pompiers.

Christelle Guichet, référente communale, accueille et oriente les nouveaux bénévoles dans leurs missions futures, et peut les renseigner en amont de la réunion d'intégration.

Les nouveaux bénévoles sont toujours les bienvenus et sont invités à se connecter sur le site www.grandnancydefib.fr

Réserve communale

La réserve communale est composée de citoyens volontaires, sans condition d'âge ni de profession, qui souhaitent s'investir pour leur commune. Elle intervient en renfort des dispositifs de sécurité civile en cas d'incident, de catastrophe naturelle ou d'événement exceptionnel se déroulant sur la commune. Ainsi, les bénévoles, parmi lesquels on retrouve des citoyens volontaires et des élus, sont intervenus lors des inondations de 2012, lors du confinement, durant les épisodes de canicule comme durant les épisodes de fortes chutes de neige. La réserve communale agit, sur demande du maire, dans le cadre du Plan Communal de Sauvegarde.

LE SAVIEZ VOUS ?

Les associations peuvent demander la mise à disposition d'un défibrillateur lorsqu'elles organisent un événement.

NOTEZ-LE

BON DE NOËL DES SENIORS

Comme chaque année, le CCAS d'Essey-lès-Nancy met à l'honneur les Ascéens de 65 ans et plus en leur offrant un bon de Noël d'une valeur de 15€ valable chez les commerçants partenaires.

Les personnes non imposables ont la possibilité de se rendre au CCAS du 2 au 13 décembre 2024 (uniquement les matins), pour échanger leur bon de 15€ contre un bon de 18€, sur présentation de leur avis d'imposition 2024 sur les revenus 2023.

REPAS DES SENIORS

Cette année le CCAS d'Essey-lès-Nancy donne rendez-vous aux Ascéens de 65 ans et plus les :

1^{er} décembre 2024

pour un repas dansant

8 décembre 2024

pour un repas non dansant
Salle Maringer

Vous recevrez votre invitation début novembre par courrier, en même temps que votre bon de Noël des seniors. Vous pourrez ensuite vous inscrire en renvoyant votre coupon d'invitation.

Renseignement au CCAS : 03 83 18 34 61

PROCHAINES BALADES DÉCOUVERTES SENIORS

9 octobre 2024

23 octobre 2024

6 novembre 2024

20 novembre 2024

4 décembre 2024

18 décembre 2024

: EN BREF



Sarzeau
Bretagne



Séjour du CCAS à Sarzeau

Retrouvez les photos du séjour vacances seniors à Sarzeau en Bretagne sur le site internet de la ville !

www.esseylesnancy.fr/mediatheque/2024/sejour-sarzeau-bretagne-du-ccas



EC(H)O • GESTES

FABRICATION MAISON DE PRODUITS COSMÉTIQUES

Fabriquer vos propres produits cosmétiques maison est une démarche à la fois ludique, créative et responsable.

Pourquoi fabriquer ses cosmétiques maison ?

Ludique et créatif : En créant vos cosmétiques, vous avez votre propre atelier où vous pouvez expérimenter, mélanger et personnaliser les parfums avec des huiles essentielles ou des arômes naturels.

Qualité-prix et économique : Les produits maison utilisent des ingrédients de base de qualité, en quantité plus faible, souvent mieux dosés que les cosmétiques conventionnels. Vous respectez votre santé et l'environnement tout en réalisant des économies.

Personnalisable : Vous adaptez vos produits à vos besoins et à votre type de peau.

Les avantages des produits faits maison

Bons pour vous et la planète : en maîtrisant la composition de vos produits, vous savez ce que vous appliquez sur votre peau.

Minimalistes et écologiques : utilisez des ingrédients issus de l'agriculture biologique et sourcés localement.

Économiques : en fabriquant vos cosmétiques vous-même, vous économisez environ 10 fois plus qu'en magasin.

N'hésitez pas à vous lancer dans cette aventure créative et écologique !

“ Offrir de la beauté naturelle, c'est de la générosité. ”

Gao Xingjian,
La Montagne de l'âme

DÉCHETS ALIMENTAIRES

30 COLLECTEURS

Après une phase d'expérimentation qui a rencontré un franc succès auprès de la population, de nouveaux points d'apport volontaire vont être installés progressivement à partir de début novembre.

Au total, les habitants pourront profiter de 30 collecteurs de bio-déchets répartis sur le territoire communal.



: L'AGENDA

détachable

Mardi 1^{er} octobre

Forum pour l'emploi

9h-12h, proposé par France Travail, salle Maringer.

Jeudi 3 octobre

Jeudi de la culture : Vouzutetor

20h, salle Maringer, entrée libre et gratuite.

Derrière le duo Vouzutetor se cachent deux amis de longue date, Christophe et Antoine, amoureux des rimes, amoureux des mots, amoureux de Brassens. De ses textes surtout, que ces « copains d'abord » se plaisent à reprendre en interprétant les chansons de Tonton Georges.

Mercredi 9 octobre

Bourse aux vêtements de l'association des familles

9h-18h, salle Maringer.

Samedi 12 & dimanche 13 octobre

Exposition :

De toutes les matières

proposée par le Lions Club la Ducale Nancy.

14h-18h, espace Michel Stricher, Haut-Château.

Dimanche 13 octobre

Fête de l'automne

proposée par le Conseil de quartier des Hauts d'Essey.

10h-18h, Haut-Château.

Mardi 15 octobre

Assemblée générale de l'Association de Gymnastique Volontaire

19h15-21h, salle Maringer.

Jeudi 17 octobre

Jeudi de la culture : concert Sylverado

dans le cadre d'un tremplin au festival Essey chantant 2025.

20h, salle Maringer, entrée libre et gratuite.

Formé en septembre 2023, Sylverado est un groupe de rock français distillant un subtil mélange de rock et de chanson à textes. Le trio nancéien va puiser son inspiration dans des groupes et chanteurs comme Lofofora, Bernard Lavilliers, ou encore les Fatals Picards...

Vendredi 18 octobre

Réunion d'information du Conseil de quartier Kléber Ozerailles

19h30, Maison des Associations.

SAMEDI 19 OCTOBRE

: ÉVÉNEMENT

Festilune

Organisé dans le cadre de la journée mondiale du film d'animation, l'événement Festilune sera de retour le samedi 19 octobre à Mouzimpré.

La municipalité, le conseil citoyen et leurs partenaires organisent Festilune le 19 octobre prochain. Les festivités débuteront à 10h30 avec la projection d'un film d'animation. La fête se poursuivra l'après-midi dès 14h avec un spectacle de théâtre pour les enfants (4-8 ans). Des ateliers créatifs, des activités et des jeux seront proposés dès 15h. Un goûter clôturera cette journée festive !

Dès 10h30, espace Pierre de Lune.

9^e édition - Gratuit -

Samedi 19 octobre
ESPACE PIERRE DE LUNE
ESSEY-LÈS-NANCY

Festilune

LE MATIN
10h30 Projection d'un film d'animation

L'APRÈS-MIDI
14h00 Pièce de théâtre pour les enfants 4-8ans

ANIMATIONS
15h00 Ateliers créatifs, activités et jeux...
16h00 Goûter offert



ORGANISÉ PAR LE CONSEIL CITOYEN D'ESSEY-LÈS-NANCY
DANS LE CADRE DE LA JOURNÉE MONDIALE DU FILM D'ANIMATION
Les enfants sont sous la responsabilité de leurs parents durant toute la manifestation
Renseignements et informations au 06 03 99 30 28

Mardi 22 octobre

Réunion publique quartier des Hauts d'Essey

18h, Haut-Château.

Jeudi 24 octobre

Réunion publique quartier Centre

18h, Maison des Associations, espace Béryn.

Concerts Saint-Georges Quatuor Akos

20h, église Saint-Georges, entrée gratuite.

Quatuor formé d'Alexis Gomez et Aya Murakami (violonistes), Katya Polin (Altiste) et Cyrielle Golin (violoncelliste).

Vendredi 25 octobre

Halloween du Relais Petite Enfance (RPE)

9h30, Maison des Associations, espace Béryn.

Samedi 26 octobre

Concert Music'O Cœur

20h30, salle Maringer.

Plus de détails ci-dessous.

Mardi 5 novembre

Permanence Symphonie et Mélodie Pass

9h-11h30, Centre Communal d'Action Sociale.

Jeudi 7 novembre

Jeudi de la culture : Théâtre Avez-vous embrassé le coq ?

20h, salle Maringer, entrée libre et gratuite.

Une troupe de théâtre répète un célèbre vaudeville. Demain, les comédiens doivent jouer pour la première fois, mais en coulisses et sur les planches, rien ne va... Les quiproquos, les gaffes et les catastrophes s'enchaînent !

Une expérience théâtrale désopilante qui promet de faire rire. Un pur divertissement !



Vous connaissiez l'association Music'O Cœur fondée par la chanteuse ascéenne Yza.

Le 26 octobre à 20h30, salle Maringer, vous êtes invités à découvrir le collectif Music'O Cœur pour un concert exceptionnel, soutenu par la Ville, au profit de l'association sénégalaise Carrefour du Bonheur.

SAMEDI 26 OCTOBRE

: CONCERT

Music'O Cœur chante pour Carrefour du bonheur

Le collectif Music'O Cœur est composé d'Yza, que vous avez déjà pu découvrir sur scène à travers les spectacles *Yza chante Piaf* et *Ô Masculin*, de Charli Chopat, auteur, compositeur et interprète engagé, humaniste, aux textes forts, qui se sert de ses chansons pour partager son regard sur notre monde et transmettre des messages de tolérance et de respect. Troisième membre du collectif, Roland Dièse est un artiste franco-congolais, il est à l'aise sur un répertoire très varié, des chants traditionnels à la rumba en passant par la salsa, le zouk, le reggae ou encore la variété française. Ensemble, dans un esprit de fraternité, ils interpréteront différentes chansons dont leur hymne « Bissengo ». À l'issue du concert, l'artiste-peintre Sophie Rossignon alias Batoma mettra en vente un tableau peint exclusivement pour l'occasion. L'intégralité des entrées de ce spectacle organisé par Music'O Cœur et le fruit de la vente du tableau de Batoma seront reversés à l'association Carrefour du bonheur fondée et présidée par un sénégalais, Ndiaye Coura Ngom qui œuvre notamment pour la scolarisation des enfants au Sénégal, l'achat de matériel scolaire, le parrainage d'enfants dans le besoin et la lutte contre le mariage forcé des jeunes filles...

20h30, salle Maringer. Entrée : 5 € entièrement reversés à Carrefour du Bonheur. Réservations au 06 24 27 92 88.

Vendredi 8 novembre

Restitution de compost
9h-12h et 13h30-17h, parking
Kléber. Accès libre.

Samedi 9 novembre

Brocante musicale
proposée par Dark Side
Production. 10h-18h, salle
Maringer, entrée libre.

Lundi 11 novembre

Cérémonie du 11 Novembre

11h30, parvis de l'église
Saint-Georges.

Repas du Poilu

proposé par l'ACPG-CATM.
12h, salle Maringer, sur
inscription.

Samedi 16 novembre

Repas annuel de l'association L'Étoile

18h, Espace Pierre de
Lune. Ouvert aux familles
adhérentes.

Assemblée générale de la Fnaca

Salons du Haut-Château.

Samedi 16 & dimanche 17 novembre

Exposition photographique Instant T de Jean-Michel Brin

Espace Michel Stricher,
Haut-Château. Permanences
de 14h à 18h samedi et
dimanche.

DIMANCHE 1^{er} DÉCEMBRE

: RENDEZ-VOUS

Repas dansant des seniors

Le Centre Communal d'Action Sociale
donne rendez-vous au plus de 65 ans
pour le traditionnel Repas dansant
des seniors le dimanche 1^{er} décembre
à la salle Maringer.

Un autre repas, non dansant celui-ci,
est également proposé le 8 décembre.

Plus d'informations page 13.

*À partir de 12h, salle Maringer,
sur inscription.*

Jeudi 21 novembre

Beujolais nouveau du Conseil de quartier des Hauts d'Essey

19h, Maison des Associations,
espace Bérin, sur inscription.

Vendredi 22 novembre

Assemblée générale du Gymnastique Club

19h30, Maison des
Associations, espace Bérin.

Conseil d'Administration et assemblée générale des Artistes Ascéens

19h30, salons du Haut-
Château.

Assemblée générale du Conseil de quartier Kléber Ozerailles

19h, foyer Foch.

Samedi 23 novembre

Halloween du Bazar à Lisette

9h-18h, Espace Pierre de
Lune.

Soirée dansante de l'association Saint-Paul

Salle Maringer.

Mercredi 27 novembre

Beujolais nouveau du Club des Seniors

12h, Maison des Associations.

Jeudi 28 novembre

Assemblée générale du Conseil de quartier Centre

19h30, Maison des
Associations, espace Bérin.

Assemblée générale de l'Arsem

19h15, salle Maringer.

Samedi 30 novembre

Atelier Floral

proposé par le Conseil de
quartier Centre.
9h30-11h30 et 14h-16h,
Maison des Associations,
salle Goutorbe.
Plus de détails page 27.

Assemblée générale et repas de l'Amicale des Anciens d'Indochine

Maison des Associations.

Samedi 30 novembre → dimanche 8 décembre

Exposition *Horizons picturaux* de Jean-Claude Carbou

Espace Michel Stricher,
Haut-Château. Permanences
de 14h à 18h samedi et
dimanche.



Jeudi 5 décembre

Jeudi de la culture : Concert Gospel Emily Christy

20h, église Saint-Georges, entrée libre et gratuite.

Vendredi 6 décembre

Saint Nicolas à domicile
proposé par certains Conseils de quartier, sur inscription.

Dimanche 8 décembre

Repas des seniors
12h, salle Maringer.
Plus d'informations page 13.

Noël des enfants du Bazar à Lisette
Espace Pierre de Lune.

Mercredi 11 décembre

Spectacle de Noël du Relais Petite Enfance (RPE)
10h, salle Maringer.

Jeudi 12 décembre

Goûter de Noël du Club des Seniors
12h, salle Maringer.

Samedi 14 décembre

Foulées des Pères et Mères Noël
10h, secteur Maringer.

Marché et défilé de la Saint-Nicolas
à partir de 15h, place de la République.
Plus de détails ci-dessous.

Mardi 17 décembre

Assemblée générale du Conseil citoyen
17h30, Espace Pierre de Lune.

Certains horaires étaient encore inconnus lors de la parution de ce numéro d'Essey Mag. Pour plus d'informations sur ces événements et pour connaître tous les rendez-vous qui vous attendent dans votre ville ces prochaines semaines, consultez le site www.esseylesnancy.fr ou la page Facebook de la ville d'Essey-lès-Nancy.

Mercredi 18 décembre

Noël des enfants du CCAS
14h30, salle Maringer, sur invitation.

Lundi 30 décembre

Collecte de sang
16h-19h, salle Maringer.

Mardi 31 décembre

Saint-Sylvestre
proposée par le Comité des fêtes, salle Maringer.

Renseignements:
cdfessey@gmail.com



SAMEDI 14 DÉCEMBRE

: ÉVÉNEMENT

Marché et défilé de la Saint-Nicolas

Fort du succès de l'an passé, la ville d'Essey et le Comité des fêtes s'associent pour vous concocter des festivités de la Saint-Nicolas qui raviront petits et grands. Rendez-vous dès 15h place de la République pour découvrir le marché de la Saint-Nicolas. À 17h, le défilé partira de la rue des Basses Ruelles et sillonnera les rues de la ville pour finir son parcours place de la République. Un magnifique spectacle son et lumière illuminera l'Hôtel de Ville dès 18h30. Chocolat et vin chauds seront offerts dès 19h sur le marché.

Plus d'informations sur www.esseylesnancy.fr



INTERVIEW

Christophe Thiémonge, agent de propreté

Qu'il vente, qu'il pleuve ou qu'il neige, Christophe Thiémonge, agent municipal aux services techniques, arpente les rues d'Essey-lès-Nancy pour nettoyer les trottoirs et vous assurer un cadre de vie agréable.

Vous avez certainement déjà croisé Christophe Thiémonge au détour d'une rue. Armé de son chariot rempli de pinces, balais et autres pelles, il fait place nette, débarrassant les trottoirs ascésés des déchets qui les encombrent et ce depuis pas moins de trois décennies ! « J'ai commencé par effectuer des stages pour la mairie d'Essey-lès-Nancy il y a 31 ans, j'étais tout jeune, grâce à un prof de l'école de Velaine-en-Haye, se souvient-il. Un peu plus tard j'ai été embauché à mi-temps puis à temps plein. » Christophe commence par effectuer de petits travaux divers et variés avant d'être affecté au poste qu'il occupe aujourd'hui : « Je ne me lasse pas de ce travail, confie-t-il, il faut bien des gens pour le faire ! Je croise beaucoup de monde, je suis maintenant connu comme le loup blanc ! Dans l'ensemble, les gens sont sympas. »

JE VEILLE À GARDER LA VILLE PROPRE POUR LE BIEN-ÊTRE DE TOUS.

CHRISTOPHE THIÉMONGE
agent de propreté

Très attaché à la ville d'Essey où il a grandi entouré de sa famille et où il vit encore aux côtés de sa maman, Christophe est heureux d'y travailler et d'œuvrer pour le confort de la population : « C'est important de garder une ville propre, je suis heureux d'exercer un métier qui participe au bien-être de tout le monde, fier de rendre service à ma ville, je ne me verrais pas travailler ou vivre ailleurs qu'à Essey. »

Chaque matin, Christophe retrouve ses collègues du centre technique municipal avec le sourire : « Mes collègues sont tous sympas, ce sont de bons gars ». Et pour se ressourcer, rien de tel qu'un bon match du Sluc Nancy Basket dont il est un très grand fan :

« Tous les quinze jours, le week-end, je vais assister aux matchs, je fais même partie du club de supporters et je peux échanger avec les joueurs à la fin des matchs. C'est une passion qui m'a été transmise par ma mamie Marguerite, c'est elle qui m'emmenait voir les matchs au départ ! »

Christophe le dit lui-même : son travail, ses collègues, sa famille et les matchs du Sluc Nancy Basket suffisent à son bonheur, une petite chose lui ferait toutefois plaisir : « Que les gens soient plus respectueux de leur environnement, on voit encore beaucoup trop de déchets jetés à terre alors qu'il y a des poubelles aux quatre coins de la ville... »

: MÉMOIRE

Carré militaire

Morts pour la France de la Grande Guerre

Le conseil municipal a approuvé le 11 décembre 2023 la création d'un carré militaire.

En effet, le cimetière communal d'Essey-lès-Nancy compte 6 sépultures perpétuelles de soldats morts pour la France disséminées.

Or, à l'occasion des célébrations, cet éparpillement ne facilite pas l'exercice du devoir de mémoire qui s'impose eu égard au sacrifice de ces soldats pour leur nation.

Il apparaissait donc nécessaire d'opérer un regroupement cohérent de ces frères d'arme et l'acquisition d'un mât pour honorer leur mémoire.

Ce mât a été installé à l'extrémité du carré militaire pour éviter lors de la montée des couleurs de piétiner les sépultures des soldats.

“ Les sépultures perpétuelles des militaires français et alliés morts pour la France sont, dans les cimetières communaux, groupés dans un carré spécial. ”

La commune a donc sollicité le concours de l'Office national des anciens combattants et des victimes de guerre (ONACVG) qui a donné un accord favorable pour l'exhumation et le regroupement de trois soldats morts pour la France.

Il est à noter que les archives communales et de l'ONACVG ne sont pas concordantes concernant le statut des soldats morts pour la France lors de la Grande Guerre. Ceci explique pourquoi le regroupement de trois sépultures demeurera à la charge de la commune et pour lequel la commune a sollicité le concours du Souvenir Français.

Au terme de ces travaux, ce carré militaire sera inauguré le 11 novembre 2024 dans le cimetière communal avec le Conseil Municipal d'Enfants et de Jeunes, l'ONACVG, le Souvenir Français et les associations d'anciens combattants.

: TRAVAUX

Désimperméabilisation et végétalisation des écoles

En cette période de rentrée scolaire, les élèves de l'École d'Application du Centre et de l'école élémentaire Mouzimpré ont pu découvrir les changements opérés pendant l'été au sein de leur cour de récréation.

La première phase de travaux pour l'intégration des eaux pluviales et la végétalisation est maintenant terminée. La phase de végétalisation interviendra dans un second temps, cet automne, afin de profiter d'un climat plus propice à la reprise de la végétation.

Le réaménagement des cours d'école va permettre :

- de créer des îlots de fraîcheur par la plantation d'arbres et l'engazonnement,
- d'intégrer un aspect pédagogique grâce à un espace de plantation pour les enfants,
- de diminuer les débits d'eaux pluviales renvoyées vers les réseaux d'assainissement.

De plus, la cours arrière de l'école élémentaire Mouzimpré bénéficie désormais d'une toute nouvelle marre pédagogique ! Les petits scientifiques en herbe pourront ainsi en apprendre davantage sur la faune et la flore qui peupleront ce lieu dans les prochains mois.

NOTEZ-LE

ENTRETIEN DES TROTTOIRS

Vous devez balayer les feuilles mortes, déblayer la neige et assurer le salage le long de la façade de votre maison jusqu'en bordure du trottoir. En cas d'accident (comme la chute d'un piéton) votre responsabilité pourrait être engagée.



: PARTICIPATION

Budget participatif

Inauguration des installations sur les hauts d'Essey

Les premiers projets implantés sur les hauteurs de la ville grâce au budget participatif d'Essey-lès-Nancy ont été inaugurés le 28 septembre dernier. Ce moment symbolique vient souligner l'engagement des porteurs de projets et plus largement l'importance de la participation citoyenne dans la vie de la cité.

Ainsi, le budget participatif de 2021 a permis l'installation d'une balançoire nacelle dans le parc du Haut-Château et l'implantation d'une table d'orientation sur le parvis de l'église Saint-Georges.

L'édition 2022 a quant à elle permis l'installation d'une table de ping-pong et d'un hôtel à insectes au cœur du parc du Haut-Château.

Sur la même période, les autres quartiers n'ont pas été en reste avec de nombreux projets qui seront inaugurés prochainement, notamment sur le secteur Maringer et Jardin de l'An 2000 (tables de pique-nique, hôtel à insectes, appareils de fitness, parcours d'éducation routière, etc).

Les projets de l'édition 2023-2024 seront mis en place progressivement avec l'installation d'un jeu inclusif parc Maringer, la réalisation d'une fresque sur la façade de la crèche Pitchoun dans le quartier Kléber ou encore la réalisation d'un parcours photos dans les rues de la ville.

LE SAVIEZ VOUS ?

La plateforme participative jeparticipe.metropolegrandnancy.fr permet à l'ensemble des habitants de la Métropole de répondre aux consultations en cours.

: GRAND NANCY

Zone à Faibles Émissions Mobilité (ZFE-M)

Du 2 septembre au 2 octobre 2024, les habitants du Grand Nancy étaient invités à partager leur avis sur la future ZFE-M de la Métropole. Quels sont les enjeux de ce projet, de quoi s'agit-il exactement ?

État de la qualité de l'air dans le Grand Nancy

Les polluants de l'air ont de nombreux impacts sur la santé : ils peuvent provoquer ou aggraver des affections respiratoires, des allergies, des maladies cardio-vasculaires, des cancers ou encore des troubles cognitifs.

Les particules fines, par exemple, sont responsables de 40 000 décès prématurés par an en France (d'après Santé Publique France). Le trafic routier est une source importante de polluants de l'air dangereux pour la santé. Sur le territoire du Grand Nancy, il est notamment à l'origine de 80 % des émissions de dioxyde d'azote et de 25 % des particules fines.

Si les seuils réglementaires de pollution sont globalement respectés sur notre territoire, les concentrations de polluants restent supérieures aux niveaux recommandés par l'Organisation Mondiale de la Santé.

La zone à faibles émissions - Mobilité (ZFE-m), qu'est-ce que c'est ?

Une ZFE-m est un périmètre au sein duquel la circulation est limitée aux véhicules les moins polluants. Ce type de dispositif est déjà mis en place dans 250 villes ou agglomérations en Europe, avec un effet reconnu sur la réduction des émissions de polluants issus des transports. La ZFE-m est donc un outil efficace pour améliorer la qualité de l'air d'un territoire, dans

“ Une ZFE-m est un périmètre au sein duquel la circulation est limitée aux véhicules les moins polluants. ”

le but de préserver la santé de ses habitants et usagers, notamment les plus vulnérables (enfants, femmes enceintes, personnes âgées, personnes présentant certaines affections chroniques, riverains des axes routiers très circulants, etc.). En France métropolitaine, 11 territoires confrontés à des dépassements réguliers des normes de qualité de l'air ont

déjà instauré une ZFE-m. À partir du 1^{er} janvier 2025, la loi impose que 32 autres collectivités de plus de 150 000 habitants, dont la Métropole du Grand Nancy, mettent en place une ZFE-m sur leur territoire.

Source : Métropole du Grand Nancy

ZFE : UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS SUR LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

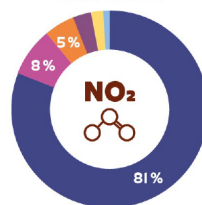
LES PRINCIPALES SOURCES D'ÉMISSIONS



ÉMISSIONS DE DIOXYDE D'AZOTE

417

tonnes en 2019

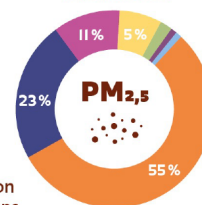


SOLUTIONS
 Mise en place ZFE
 Report modal : P2M

ÉMISSIONS DE PARTICULES FINES

213

tonnes en 2019



Mesures de réduction des émissions
 SOLUTION
 Prime Air Bois

ZFE : UNE ZONE À FAIBLES ÉMISSIONS
SUR LA MÉTROPOLE DU GRAND NANCY

MISE EN PLACE D'UNE ZFE MESURÉE AU 1^{er} JANVIER 2025

TEMPORALITÉ

PERMANENTE
7j/7
24h/24

CATÉGORIES DE VÉHICULES CONCERNÉS



MISE EN ŒUVRE EN DEUX TEMPS



- 2025 : poids lourds et véhicules utilitaires
- 2028 : véhicules particuliers

CLASSE DE VÉHICULES CONCERNÉS



TERRITOIRES
de VIGILANCE

métropole
GrandNancy

Calendrier du projet de ZFE-m pour le Grand Nancy

1^{er} janvier 2025 :

Interdiction de circulation pour les professionnels roulant avec des poids lourds (PL) et véhicules utilitaires légers (VUL) classés Crit'Air 5 ou non classés.

1^{er} janvier 2028 :

Interdiction de circulation pour les particuliers roulant avec des véhicules légers (VL) classés Crit'Air 5 ou non classés.

Une ZFE-m permanente

Au sein de la ZFE-m du Grand Nancy la circulation sera interdite aux véhicules non classés et Crit'Air 5 24h/24 et 7j/7.

: ADEME

Prime au Remplacement des Appareils de Chauffage au Bois

La Prime Air Bois est une initiative mise en place par la Métropole du Grand Nancy et financée par l'Ademe (Agence de la Transition Écologique). Son objectif est d'encourager le remplacement des anciens appareils de chauffage au bois, tels que les cheminées à foyer ouvert, les inserts, les poêles ou les chaudières datant d'avant 2005.

Comment ça fonctionne ?

Montant de l'aide : Le Fonds Air Bois offre une aide forfaitaire de 1 500 € ou 2 500 € aux particuliers pour le remplacement de leur vieux appareil de chauffage au bois. Le montant de la prime dépend des ressources du ménage. Cette subvention est cumulable avec d'autres dispositifs d'aide, tels que Ma prime rénov ou le prêt à taux zéro.

Qui est éligible ?

Pour bénéficier du Fonds Air Bois, vous devez remplir les critères suivants :

- être propriétaire d'un appareil de chauffage au bois datant d'avant 2005 (foyer ouvert ou tout autre foyer),
- résider dans la Métropole du Grand Nancy.

N'hésitez pas à contacter l'Agence Locale de l'Énergie et du Climat (Alec) au 03 83 37 25 87 pour un accompagnement dans vos démarches !

Plus d'infos : <https://www.grandnancy.eu/vivre-habiter/prime-air-bois>

EN CHIFFRES

Déjà plus de 150 appareils (poêles et inserts) ont été financés en 2024 sur le territoire de la Métropole !

: MAISON DE LA PARENTALITÉ

Massage bébé

Les massages sont adressés aux enfants de la naissance à 9 mois accompagnés de leurs parents ou grands-parents.

Masser son bébé est un merveilleux moyen de créer un lien avec lui car le massage a des bénéfices émotionnels et physiques. Il aide à fonder un lien de proximité entre parent et enfant.

La méthode enseignée comprend aussi bien le massage suédois et indien que des techniques de réflexologie et quelques mouvements issus du yoga, afin que cet ensemble soit bénéfique pour l'enfant..

La Maison de la Parentalité propose des cycles de 3 ateliers de massage pour bébé régulièrement au cours de l'année.

Ces ateliers sont gratuits. Renseignements auprès de la Maison de la Parentalité.



“ Masser son bébé est un merveilleux moyen de créer un lien avec lui, car le massage a des bénéfices émotionnels et physiques. ”

CONTACT

Maison de la parentalité
Place de la République
du lundi au jeudi de 9h à 12h

03 54 50 20 63

LÉO LAGRANGE

La fédération Léo Lagrange était présente sur le forum des associations pour être identifiée par les familles et répondre à leurs questions. Julien, responsable jeunesse, a proposé une animation web radio.

: ADOS

Projet Graff

Le projet graff réalisé dans l'espace jeunes a été inauguré le 21 juin en présence des élus et des artistes en herbe. Une dizaine d'ados ont été encadrés par Pierre, de Spray Lab. 4 séances de 2 heures ont été nécessaires à la réalisation des fresques imaginées par les ados eux-mêmes.



Camps d'été

Deux séjours ont été proposés aux jeunes cet été, l'un en juillet et l'autre en août. Deux étapes à vélo pour chacun d'eux, soit 90 kilomètres pour rallier le lac de Pierre Percée.

Encadrés par Aymeric Fich, accompagnateur en montagne, les jeunes ont pu s'initier sur place à l'escalade, au VTT, à la randonnée aquatique, au tir à l'arc et découvrir la vie au camping.

Une très belle aventure humaine pendant laquelle les jeunes ont pu se dépasser et apprendre beaucoup sur l'environnement qui les entoure et sur eux-mêmes. D'autres projets de ce type sont déjà à l'étude.

VACANCES D'AUTOMNE

Les inscriptions pour les vacances d'automne au centre de loisirs et Anim'ados ont débuté le 23 septembre. Ne tardez pas à vous inscrire !



Espace jeunes

L'espace jeunes a rouvert ses portes depuis le 11 septembre, tous les mercredis de 14h à 17h. Les jeunes de 11 à 15 ans sont les bienvenus pour des moments de convivialité, d'échange et de partage. Ils pourront aussi faire part de leurs projets pour l'accueil et participer à des ateliers thématiques : web radio ou montage vidéo notamment.

Suivez Anim'Ados sur les réseaux sociaux : Facebook, Instagram, SnapChat et Tiktok. Un questionnaire de satisfaction vous y attend.



: À VOTRE SERVICE

Association Ascéenne du Repair Café

Quelle est votre plus grande satisfaction ?

Notre plus grande satisfaction est de rendre service à des personnes sans grands moyens, en leur évitant de racheter un nouvel appareil quand nous pouvons le réparer. Nous réussissons 4 fois sur 5. On répare, mais surtout on apprend et on se détend. Il y a un aspect ludique : on cherche la panne, on trouve une solution...

Tous les « dépan'acteurs » bénévoles ne sont pas expérimentés, mais nous réparons en binôme et nous encourageons la transmission des savoirs. Chacun progresse, apprend des autres. Nous organisons des formations internes sur un thème bien particulier : four à micro-ondes, soudure, cafetière, etc...



“ Nous vous attendons, apportez-nous vos appareils, nous leur donnerons une seconde vie. ”

Quels sont les obstacles rencontrés pour réparer ?

En premier lieu, trouver des pièces disponibles gratuites ! C'est ce qui explique 75 % de nos échecs sur les objets non réparables. Par ailleurs, les techniques des fabricants pour empêcher les réparations sont multiples : les clips qui cassent à l'ouverture, les outils spéciaux que les fabricants conçoivent et réservent à leurs ateliers agréés pour démonter, diagnostiquer ou réparer. Et notre pire ennemi est l'absence de documentation technique. Tout ça nous fait perdre du temps, mais nous nous débrouillons (heureusement nous avons internet). Dans ce cas nous donnons la référence, le prix de la pièce défectueuse au visiteur qui la commande et nous la remplaçons lors de l'atelier suivant.

Nous nous réunissons en atelier de 3 heures tous les deuxièmes jeudis de chaque mois de 17h à 20h au foyer Foch à Essey-lès-Nancy.

Une participation de soutien au fonctionnement du Repair Café est à la discrétion des visiteurs et est particulièrement appréciée. Des boîtes à dons sont à disposition pour nous permettre d'acheter des outillages spéciaux, des consommables, des pièces courantes de rechange.

Vous défendez l'idée qu'il faut réparer...

Oui, c'est ce que nous voulons prouver aux gens qui viennent avec un objet en panne. Nous recommandons vivement qu'ils assistent et même qu'ils participent à la réparation, pour leur montrer que souvent, ce n'est pas le bout du monde de réparer. Avec un peu de logique et de réflexion, on trouve généralement la panne.

En quelques chiffres ?

Pour l'année 2023 nous avons reçu 302 objets à réparer, pour un poids total de 951 kg ! Notre taux de réussite de réparation s'élève à 62%, soit 187 objets qui ont retrouvé une seconde vie, et 468 kg de déchets évités.

En pourcentage, le hit-parade est constitué de l'aiguisage 14%, des aspirateurs 9%, des machines à café 8%, de la couture 4%, de la réparation de vélo, des grille-pains et lecteurs CD 3%.

Et le palmarès des visiteurs ?

Essey-lès-Nancy 50% ; Saint-Max 9 % ; Nancy 7% ; Tomblaine 4% ; Seichamps-Saulxures 3% ; Champigneulles-Maxéville-Malzéville 1%.

Pour en savoir plus sur les activités du Repair Café ou devenir dépan'acteur, contactez Henri Simon au 06 14 34 85 48.

En marche avec l'Arsem

Cet été, l'Arsem n'est pas restée inactive ! Après un séjour randos à Serre-Chevalier début juillet, elle a continué à proposer une séance de marche nordique chaque dimanche matin, trois randos à la demi-journée chaque mardi et vendredi et plusieurs randos à la journée en Moselle, dans les Vosges et en Alsace !

Forte de 22 animateurs, de 8 baliseurs et de 225 adhérent(e)s, l'Arsem était présente au forum des associations pour présenter ses actions pour la saison à venir : chaque mardi après-midi une rando à allure faible de 6 à 8 km et une rando santé, et chaque vendredi après-midi une rando de 10 à 15 km, parfois le dimanche après-midi ou en journée (15 à 25 km), toute l'année sauf durant les congés de Noël, de la marche nordique chaque mercredi et dimanche matin, une randonnée nocturne avec dîner au restaurant, de l'initiation à la lecture de cartes et de l'aide à la formation de futurs animateurs, un séjour raquettes à Lamoura dans le Haut-Jura fin janvier 2025 et un séjour randos montagne à Samoëns dans les Alpes début juillet 2025.



Et puisque « *marcher est une manière de ralentir le temps et de goûter la vie* » comme le dit Frédéric Gros, alors n'hésitez pas à venir rejoindre l'Arsem !

Pour plus d'informations :

Contact Arsem : secretariat.arsem@gmail.com



Conseil de quartier Centre

Après les apéritifs dinatoires cet été, le Conseil de quartier Centre vous propose un atelier floral samedi 30 novembre, à la Maison des Associations, salle Goutorbe.

Deux ateliers au choix, le matin de 9h30 à 11h30 ou l'après-midi de 14h à 16h. Participation de 25€ par personne. Les produits nécessaires à la confection de décors pour les fêtes (couronnes, chemins de table...) seront fournis.

À noter également

Saint Nicolas fera sa tournée le 6 décembre au soir chez les enfants du quartier inscrits.

Pour ces deux animations, des affiches et bulletins d'inscription avec modalités pratiques seront disponibles prochainement.

Vous pouvez contacter le Conseil de quartier par mail cquartiercentre@gmail.com ou à l'adresse suivante : Conseil de quartier Centre, Maison des Associations, 1 rue des Basses Ruelles 54270 Essey.

Première bougie

Chère Ascéenne, cher Ascéen,

Comme l'exprimait si bien Léo Lagrange, « *ce que nous voulons pour la jeunesse, c'est la joie de vivre, l'énergie physique et morale et l'élan vers le progrès.* »

C'est dans cet esprit et guidés par l'envie d'offrir de nouvelles perspectives aux jeunes Ascéens que la Ville d'Essey vient de fêter le 1^{er} anniversaire de son partenariat avec l'association Léo Lagrange.

Sur la base des retours des familles et des enfants qui fréquentent nos dispositifs jeunesse, nous œuvrons pour que des activités toujours plus innovantes, diversifiées et inclusives soient proposées sur le temps périscolaire, les mercredis et lors des vacances scolaires.

Par ailleurs, nous insistons sur la nécessité de développer des partenariats avec nos associations, créer des passerelles avec les écoles et inscrire des projets dans chacun de nos quartiers.

Preuve s'il en est que, contrairement à ce que prétendent certains esprits chagrinés des élus de l'obstruction municipale, nous suivons cette délégation avec rigueur et enthousiasme, dans un dialogue permanent avec les équipes de Léo Lagrange que je tiens à remercier chaleureusement.

En vous souhaitant un bel automne,

Matthieu RIFF

Conseiller municipal délégué au suivi de la concession des accueils périscolaires, extrascolaires et de jeunes
matthieu.riff.essey@gmail.com



Retrouvez la version intégrale de cette tribune sur le site internet de la commune :

Échanger, construire, servir l'intérêt général

Urbanisme, aménagements du centre-ville et de Kléber, commerces, politiques sportives et associatives... **les bénévoles de notre équipe ont diffusé notre dernier journal.** Quatre pages d'information pour mettre en perspective notre engagement pour Essey et qui vous font découvrir, au fil des tribunes, une vision pour qu'Essey soit une terre d'avenir pour toutes les générations. Vous ne l'avez pas reçu ? N'hésitez pas à nous contacter.

Parmi les informations, une 8^e rencontre thématique vous est proposée suite à vos questions ou suggestions. Elle sera consacrée à **la rénovation de nos logements. Comment améliorer la qualité de vie, maîtriser son budget et préserver nos ressources environnementales ?** Des réponses seront proposées fort de l'expérience d'un artisan d'Essey, d'un architecte spécialisé et de représentants de structures indépendantes mobilisées pour apporter des solutions durables et efficaces. **Rendez-vous, le 5 octobre, à 9h30 au Mc Do de Mouzimpré.**

Des enseignants nous ont fait part de leur surprise quant à notre absence lors de la réunion de rentrée organisée par la Mairie. La raison ? Nous n'avions pas été invités. Craignant un manque de place, deux élus nous ont expliqué, que seuls les adjoints au Maire avaient été invités... Dans ces circonstances, la courtoisie républicaine propose la représentation de l'opposition par une seule personne. **Mais à Essey, non ! On craint le débat, on préfère vous tenir à distance !** Quelle ne fut alors pas notre surprise de voir que la manifestation avait eu lieu à la toute petite salle... Maringer ! Alors **bonne rentrée** à nos équipes enseignantes, aux Atsem et aux agents du périscolaire ! Que le souffle de l'éducation citoyenne et républicaine se propage... à tous !

L'équipe Essey ensemble est à votre écoute !

Christophe Chevardé avec Catherine Chopin Renaud, Jean-Louis Katz et Michel Perri
esseyensemble@gmail.com ou 06 10 31 40 27



Naissances

Issam Nait Ouaddi né le 5 juin
Liliana Grigoryan née le 30 juin
Giulia Bottagisi née le 1^{er} juillet
Margaux Tarrade née le 22 juillet
Tiago Giroud Bouzaïene né le 23 juillet
Victor Mencarelli né le 12 août
Aymen Hass né le 20 août
Raphaël Yoncourt né le 29 août
Eden Arnould Herzog né le 30 août

Mariages

François Loison et Anne Davy le 22 juin
Adem Tan et Gabrielle Legay le 22 juin
Florent Couchot et Julia Simonnet le 13 juillet

Décès

André Prud'homme le 7 juin
Annunziata Scarpa le 27 juin
Geneviève Castiaux le 28 juin
Iadviga Brandebourg le 28 juin

Jean Cruchet le 1^{er} juillet
Ana Gonçalves le 14 juillet
Suzanne Louis le 16 juillet
Gloria Figueiredo Estevez le 19 juillet
Béatrice Poirson le 22 juillet
Jacqueline Deparis le 24 juillet
Christiane Sipp le 28 juillet
Colette André le 6 août
Raymonde Roze le 10 août
Khalid Pervez le 10 août
Anne Colson le 13 août
Jeannine Dubois le 16 août
Christiane Veiber le 30 août
Colette Janot le 6 septembre

VOTRE PUBLICITÉ ICI

Si vous êtes intéressé, n'hésitez pas à contacter Philippe Mifsud, service culturel,
au 06 26 60 45 43 ou philippe.mifsud@esseylesnancy.fr



VOTRE FLEURISTE

2 avenue Foch
54270 ESSEY LES NANCY
essey.les.nancy@lejardindesfleurs.com
Tél. 03 83 20 30 91

OUVERT 7/7

WWW.LEJARDINDESFLEURS.COM



Retrouvez l'actualité
de la ville sur facebook
et sur instagram

FB et insta :
[villedesseylesnancy](https://www.facebook.com/villedesseylesnancy)

GARAGE LDA



PEUGEOT

VENTE
véhicules neufs et d'occasion

RÉPARATIONS
toutes marques

MÉCANIQUE

CARROSSERIE



158, avenue du 69^e RI - 54270 ESSEY-LÈS-NANCY
Tél. 03 83 29 02 07 - E-mail : l.d.a@wanadoo.fr

MOTS CROISÉS

Horizontalement

1. Il est souvent régleménté en ville.
2. Il va jusqu'à l'extrême. Ils sont retenus.
3. Des moyens de communication. Couronne de fleurs.
4. De la glace sur la Tamise. Il fait l'angle. De préférence.
5. Sujet de grand intérêt. Démonstratif. Des agents paramédicaux (acronyme).
6. Elle agit pour la santé de tous (acronyme). Ils viennent d'une traite. En tête de siège.
7. Une partie de l'énoncé. Choc psychologique.
8. Au milieu de la plière. Une histoire sans queue ni tête. Un lion y fut pris.
9. Son arrivée fort attendue génère bien des travaux ! Zeus lui fit un coup vache.
10. Préfixe d'un traitement par les eaux. De même.
11. On apprécie son confort douillet. Faisant une pelote.
12. Paresseux poilu. Les dernières de premier. Terres ceintes.
13. Liverdun a les siennes. Coutumes.

Verticalement

1. Une thématique chère à ce numéro d'Essey Mag. Au cœur de la flamme.
2. Angoisse d'acteur. Région industrielle allemande. Ne se mit pas à table.
3. Priorité d'âge. Ceinture de Nippon.
4. Un certain taux (acronyme). Atteinte à l'état.
5. Superflu. Double en ville. Article espagnol.
6. Supprimée. Désert.
7. Il est au cœur des politiques publiques.
8. Pièce montée au Japon. Gentilé d'un Saint-Pierre.
9. Bretelle sans extrémités. À elle. Elle émerge.
10. Il pénalise le chauffard. Grizzlis.
11. Culte de soi. Monceau.
12. Recherche d'accord.
13. Elle pique et on pique du nez. Compartiments à bagages.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13
1													
2							■						
3								■					
4				■			■						
5	■					■			■				
6				■						■			
7						■							■
8			■		■				■				
9											■		
10		■							■				
11	■				■								
12			■				■					■	
13											■		

RÉPONSES...

...dans le prochain numéro d'Essey Mag !
Ci-dessous les réponses au quizz du
numéro précédent.

Réponses du quizz précédent

1. Quelle est la surface totale des panneaux solaires installés sur le toit de la salle Maringer ?

b) 160 m²

2. La consommation énergétique des leds est inférieure à celle de l'ampoule à incandescence

c) de 90 %

3. À Essey-lès-Nancy, on compte actuellement

c) Une trentaine de bornes électriques

4. Quelle est la plus écologique ?

b) La pompe à chaleur

5. Quel est le plus économique ?

b) Le panneau photovoltaïque

6. Combien de réseaux de chauffage urbain fonctionnent déjà sur le territoire de la Métropole du Grand Nancy ?

b) 6 réseaux

7. À quoi sert l'isolation thermique ?

a) à réduire les pertes de chaleur et de fraîcheur d'un logement

8. Combien y a-t-il de zones d'accélération des énergies renouvelables à Essey-lès-Nancy ?

a) 4

12 DIFFÉRENCES





- ✓ Votre carte toujours avec vous
- ✓ Vos prospectus disponibles en un clic
- ✓ Vos tickets de caisse à portée de main
- ✓ Vos avantages fidélité consultables à tout moment
- ✓ Vos défis fidélité, à activer chaque mois pour + d'€urocora*

Scannez
et téléchargez-moi



L'hyper proximité 

ÉCOUTER VOIR
OPTIQUE & AUDITION MUTUALISTES

Prenez soin
durablement
de votre vue
et de votre
audition.



(1) Offre valable jusqu'au 31/12/2024. Réduction de 40€ sur une monture Origine France Garantie à partir de 139€ équipée de verres unilatéraux avec traitement antireflet. Réduction de 60€ sur une monture Origine France Garantie à partir de 139€ équipée de verres progressifs avec traitement antireflet. Hors 100% Santé. Non cumulable avec toutes autres offres, avantages ou promotions. Ce dispositif médical est un produit de santé réglementé qui porte au titre de cette réglementation le marquage CE. Demandez conseil à votre opticien. Offre valable dans le magasin Ecouter Voir cité sur cet encart. (2) Bilan à but non médical, ne permettant pas l'essai ou la vente d'articles auditifs sans ordonnance. Photo non contractuelle. Crédit photo : Julien Attard, Union Territoriale Mutualiste Lorraine - UTM, soumise aux dispositions du livre III du Code de la Mutualité - N° SIREN 775 615 527, septembre 2024.

BILAN AUDITIF
GRATUIT⁽²⁾
SUR RENDEZ-VOUS

JUSQU'À
60€
OFFERTS⁽¹⁾
POUR L'ACHAT D'UNE
MONTURE ORIGINE
FRANCE GARANTIE
+ VERRS ANTIREFLET

ESSEY-LÈS-NANCY

AVENUE DE SAULXURES - ZAC DE LA PORTE VERTE

AUDITION 03 83 30 32 80

⋮

OPTIQUE 03 83 37 80 30